

Annexe 4

Correctifs apportés aux tableaux des pages 6-21, 6-22, 6-43 et 6-47

p. 6-21 :

Traversées des principaux cours d'eau	
Intensité : Moyenne	Importance : Mineure
Étendue : Ponctuelle	
Durée : Temporaire	

p. 6-22 :

Contamination accidentelle des eaux de surface et souterraines	
Intensité : Faible	Importance : Mineure
Étendue : Ponctuelle	
Durée : Permanent	

p. 6-43 :

Détérioration temporaire des habitats aquatiques liée à des changements de la qualité de l'eau	
Intensité : Moyenne	Importance : Mineure
Étendue : Ponctuelle	
Durée : Temporaire	

Tableau 6.9
Impacts probables du projet sur la faune terrestre et mesures d'atténuation applicables (p. 6-47)

IMPACT	IMPORTANCE			PHASE DU PROJET		LOCALISATION	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
	Mineure	Moyenne	Majeure	Const.	Exp.			
Perte d'habitats terrestres liée au déboisement.		X		X	X	Tout le tracé.	FT1	Mineur
Création d'une barrière ou d'un filtre aux déplacements de certains vertébrés terrestres et fragmentation du paysage forestier de la zone d'étude.		X			X	Tout le tracé.	FT2	Mineur
Collisions avec des véhicules routiers.		X			X	Tout le tracé.	FT3	Mineur

Mesures d'atténuation

FT1 : Voir à l'application des mesures d'atténuation prévues pour la végétation terrestre (voir tableau 6.6).

FT2 : Renaturaliser le plus rapidement les abords des ponceaux pour faciliter leur utilisation par la faune.

FT3 : Là où des risques de collision se manifesteront avec la grande faune, mettre en place une signalisation appropriée pour prévenir les usagers de l'autoroute de la présence possible de cerfs de Virginie.